

De l'authenticité de la mission de S. Maur en France.

Etude polémique par le R. P. Dom Beda Plaine, O. S. B.¹⁾

Debut. — La critique moderne. — Ses droits et ses devoirs.

La critique est dans son droit et remplit un devoir lorsqu'elle démasque des fables, mais elle est dans son tort lorsqu'elle s'attaque sous de futiles prétextes à des traditions séculaires, qui ont pour elles les monuments et l'antiquité. C'est ce qui vient de se produire à propos de la mission de S. Maur dans les Gaules. De ce que nous ne possédons plus de ce saint qu'une vie interpolée au IX. siècle,²⁾ et de ce que certaines chartes du Cartulaire de Glanfeuil offrent de fausses données chronologiques, un jeune érudit a conclu qu'il pouvait révoquer en doute l'authenticité non seulement de la vie du saint, mais même celle de sa venue en France. Il ose traiter Odon de Glanfeuil de faussaire éhonté pour attribuer aux moines de Luxeuil la gloire d'avoir les premiers introduit dans les Gaules la Règle de S. Benoît,³⁾ qui devait y réaliser tant d'oeuvres admirables en tout genre. Mais qui sait si l'adversaire des traditions de l'ordre de S. Benoît n'aurait point apporté à son travail une préparation par trop insuffisante? C'est par là que je vais commencer et ce premier point résolu, il sera plus facile d'établir ensuite que l'argumentation de l'auteur manque de solidité.

§. 1. M. Malnory a-t'il apporté à son travail une préparation suffisante?

Pour s'attaquer aux traditions les plus glorieuses de tout un grand ordre religieux, et surtout d'un ordre comme celui de S. Benoît, qui a toujours passé à bon droit pour ami de la science et de la lumière, le jeune érudit, que j'ai le regret de combattre, aurait dû commencer par se préparer de longue date à un pareil travail, il aurait dû épuiser absolument toutes les sources d'information, qui étaient à sa portée, afin de ne rien avancer ensuite à la légère. Or, c'est ce qu'il n'a fait que d'une manière très incomplète, je puis l'affirmer en toute assurance. En premier lieu il n'a parcouru que d'un oeil distrait les Annales de Mabillon, et la très savante dissertation de Dom Ruinart dirigée précisément contre la thèse, qu'il voulait lui même soutenir.⁴⁾ Il paraît ignorer complètement l'existence du Cartulaire de Redon, et c'est vraiment dommage: car il y aurait appris que les fondateurs de cette abbaye la plus illustre de toute la Bretagne tinrent à honneur d'être formés (v. 825) à la vie bénédictine par un religieux sorti de Glanfeuil,⁵⁾ sans doute parce qu'ils estimaient avec raison qu'ils étaient à très bonne école sous un pareil maître.

M. Malnory ne connaît pas davantage le Catalogue si curieux des manuscrits hagiographiques de notre Bibliothèque Nationale, que le R. P. de Smedt

¹⁾ Wichtige Gründe bewogen uns diesen Artikel in der franz. Muttersprache seines Autors aufzunehmen. Das »audiatur et altera pars« werden wir auch hier, wie stets, wahren.
Die Redaction.

²⁾ L'assertion n'est même pas exacte: car la vie métrique de S. Maur par Fulcoius mise au jour en 1889 par le R. P. de Smedt (dans son *Catalogus Codicum Parisiensium* t. I, p. 239—264) ne relève pas d'Odon, mais uniquement du premier biographe de S. Maur, c'est à dire de Fauste; son texte est celui de Fauste mis en vers.

³⁾ Quid Luxovienses monachi discipuli S. Columbani ad regulam monasteriorum . . . contulerint. Paris (1894). Bouillon p. 20—26.)

⁴⁾ Cette dissertation occupe les pages 629—654 du t. 1 des Annales de l'ordre de S. Benoît.

⁵⁾ Cartulaire de Redon p. 412 et ailleurs.

a dressé avec tant de soin, et dans lequel S. Maur occupe une place exceptionnelle, tant sont nombreux les exemplaires de sa vie proprement dite par Odon, de sa vie en vers par Fulcoius, de sa translation et de ses miracles.¹⁾ La chose est d'autant plus regrettable que l'éditeur de ce catalogue s'est prononcé nettement pour l'authenticité substantielle de la *Vita S. Mauri*, auctore Fausto.²⁾ Or le R. P. de Smedt jouit à bon droit d'une grande autorité comme critique, et critique sévère. Il y a plus, le même savant pense, et je partage pleinement son avis, il pense dis-je, que la vie en vers de S. Maur par Fulcoius (Xl. S.) ne relève pas d'Odon de Glanfeuil, mais uniquement de Fauste³⁾: ce qui renverserait par la base tout l'échafaudage de M. Malnory, et toutes ses accusations contre le dit Odon. Je pourrais continuer cette énumération des sources d'information que le jeune érudit, trop fidèle imitateur en cela de plusieurs hardis contemporains, aurait dû consulter et qu'il a laissées de côté. Mais comme je dois y revenir en finissant, je ne signalerai plus maintenant que le *Chronicon Cassinense*, et les ouvrages, qui s'y rattachent d'une manière plus ou moins directe. Ces écrits auraient du manifestement être étudiés par M. Malnory et leurs assertions examinées avec le plus grand soin. Car c'est du Mont Cassin qu'a dû sortir S. Maur, s'il a été cédé à la Gaule. C'est au Mont Cassin au contraire, et avec le titre de successeur immédiat de S. Benoît, qu'il aurait dû terminer sa carrière mortelle, si l'opinion, dont M. Malnory se porte garant devant le public, était fondée sur la vérité des faits. Par suite ce sont les traditions et les monuments du Mont Cassin, qu'il faut interroger en premier lieu, pour savoir ce qu'il en est à cet égard. C'est ce que n'a point fait par malheur le panégyriste de Luxeuil. Pour moi je vais le faire à sa place avec l'espoir d'y trouver quelques bons renseignements sur S. Maur et son premier biographe.

§. 2. Le *Chronicon Cassinense* et la *Vita S. Mauri auctore Fausto*.

M. Malnory se rit de la prétention affichée par Odon de Glanfeuil de s'être procuré un exemplaire provenant d'Italie de la *Vie de S. Maur par Fauste*.⁴⁾ Il affirme bien haut qu'il n'y a là qu'une fable, une imposture,⁵⁾ ou qu'on ne connaît plus aucun exemplaire de l'original. Ce qui vient d'être dit de Fulcoius prouve déjà que l'adversaire des traditions de l'ordre de S. Benoît n'a pas la vérité pour lui. Il n'aurait pas dû ignorer non plus que Amalaire, qui vivait avant Odon de Glanfeuil avait eu entre les mains un exemplaire de la dite vie originale de S. Maur.⁶⁾ Ce qui suffirait à lui seul pour établir que le dit Odon n'est point un faussaire mais simplement un interpolateur de bonne foi, plus maladroit que coupable.

Or la même conclusion ressort avec non moins d'évidence d'une confrontation entre certains textes du *Chronicon Cassinense*, et ceux de la vie de S. Maur même révisée par Odon. Car ici l'identité presque littérale des textes prouve que ledit Odon n'a point interpolé substantiellement l'écrit qu'on l'accuse d'avoir inventé et créé de toutes pièces. Et d'abord le *Chronicon Cassinense* ne nous laisse pas à l'égard de la mission de S. Maur l'ombre d'un doute. On

¹⁾ *Catalogus Codicum* déjà cité t. 1, p. 1—5 et 240—270; t. 2, p. 271 et 272; t. 3, p. 178 etc. etc.

²⁾ *Vita S. Mauri auctore Fausto non adulterata nec interpolata*. Ouvrage cité t. 1, p. 2; t. 2, p. 21; t. 3, p. 152 et ailleurs. — Plus tard, il est vrai, le même auteur a traité la *Vita S. Mauri* d'apocryphe décrié (*Analecta Bollandiana* t. XIII, p. 177). Mais il y a là sans doute un lapsus calami: car la vie de S. Maur n'est pas apocryphe et l'auteur ne présente aucun motif pour expliquer cette volte face si subite.

³⁾ *Catalogue* cité, t. 1, p. 239, 3^o.

⁴⁾ Brochure citée p. 22.

⁵⁾ *Ibid.* p. 26.

⁶⁾ Voir la *Dissertation* de Dom Ruinart, *Annales O. S. B.* t. 1, p. 631.

y lit en effet en toutes lettres: «L'année même ou S. Benoit devait sortir de ce monde et lorsqu'il savait déjà que sa fin était proche, il accueillit favorablement la demande, qui lui était faite, d'envoyer quelques uns de ses disciples pour fonder un monastère dans les Gaules. Il chargea de ce soin le B. Maur, auquel il adjoignit Fauste, qui écrivit plus tard sa vie, et trois autres religieux.»¹⁾ Plus loin toujours d'accord avec le biographe de S. Maur, la chronique affirme que Fauste rédigea cette vie après son retour des Gaules, et lorsqu'il était moine du Latran.²⁾ Elle affirme également que l'écrit fut mis sous les yeux du Pape Boniface (III. du nom) vers 606: ce que le biographe affirme de son côté.³⁾ Les choses ne se passèrent pas autrement vers 1040 lorsque S. Odilon de Cluny fit don au Mont Cassin d'un bras de S. Maur. Car celui, qui tient la plume dans la circonstance, a bien soin de rappeler à cette occasion de quelle manière Benoit et ses fils firent cortège au B. Maur au moment où il partait pour la Gaule, et il le fait en des termes, qui prouvent qu'il avait le texte de Fauste sous les yeux, et un texte pleinement conforme à celui qu'Odon de Glanfeuil nous a conservé en dépit, je le répète, des interpolations, dont on l'accuse.⁴⁾ Quant au nom même de Glanfeuil, il était si bien connu qu'on regardait cette abbaye comme placée sous la dépendance du Cassin.⁵⁾

Ce qui prouve non moins solidement que l'abbaye du Mont Cassin devait posséder au XI. siècle un ou plusieurs exemplaires de la Vie de S. Maur par Fauste, ce qui prouve en même temps que ces exemplaires ne différaient pas substantiellement du texte, que nous devons à Odon de Glanfeuil, c'est que le B. Victor III Pape en cite d'après Fauste un passage, qui est littéralement conforme à celui, qu'on lit dans le dit Odon,⁶⁾ c'est que le B. Alfano de Salerne mentionne explicitement dans la seconde de ses hymnes en l'honneur de S. Maur Harderade, Lin et Serge au nombre de ceux en faveur desquels le saint a opéré des miracles⁷⁾ tandis que dans la première il salue Maur comme fondateur d'un nouveau monastère.⁸⁾ Or en tenant ce langage, Alfano se donne pour garant indirect des miracles rapportés par Fauste et ayant eu pour théâtre Verceil, le versant des Alpes et Agaune.⁹⁾ Il confirme donc les récits de Fauste-Odon.

Ce point ainsi éclairci, de deux choses l'une ou M. Malnory conviendra que mon raisonnement lui paraît solide, et alors il retirera sa thèse pour me laisser partie gagnée. Ou il continuera à soutenir qu'Odon de Glanfeuil est un faussaire et un faussaire si habile qu'il a sût faire triompher son imposture même au Mont Cassin. C'est sur ce nouveau terrain que je dois suivre maintenant l'adversaire des traditions de l'ordre de S. Benoit, afin d'établir que s'il en vient là, son argumentation ne repose plus que sur un fondement absolument ruineux.

1) Ipso anno quo de hac vita migraturus erat (Benedictus) ad Christum, rogatus in Galliam ad monasterium constituendum suos mandare discipulos, quamvis finem dierum suorum non ignoraret, nihil moratus Maurum illum cum eisdem direxit legatis, cum quo etiam B. Faustum, qui ejus postmodum historiam pleniter scripsit, et tres alios mittere studuit. — Chronicon Cassinense, cap. 1. — Patrologia latina t. CLXXIII, p. 490. Confer Vitam S. Mauri n. 3, 26 etc.

2) Chronique citée, c. 3. — Vie de S. Maur n. 5.

3) Ibidem.

4) Chronicon Cassin. liv. 2, c. 54 volume cité p. 648. — Vie de S. Maur n. 29.

5) Chronicon Cassin. livre 4, c. 18. — Patrologia latina t. 173, p. 845.

6) Livre 1, de ses Dialogues commencement, ou Patrologia latina t. 149, p. 870.

7) Patrologia latina t. 147, p. 1224.

8) Ibid. ibidem.

9) Vie de S. Maur n. 23, 26 et 27, cap. IX, X et XI de l'Index du P. de Smedt.

§. 3. Les moines du Mont Cassin et Odon de Glanfeuil.

M. Malnory, je dois le répéter, par cela même qu'à ses yeux, Odon de Glanfeuil est un faussaire, et le moine Fauste un simple nom d'emprunt, se voit forcément obligé de soutenir que les moines du Mont Cassin ont attendu le IX. siècle pour se procurer une Vie de S. Maur, et qu'à cette date, au lieu de la composer eux mêmes, ils ont préféré la recevoir des mains d'un faussaire, et d'un faussaire, qui devait leur être particulièrement antipathique comme Franc et comme abbé de S. Maur des Fossés.¹⁾

Mais ce n'est pas tout encore. L'écrit en question méritait d'autant moins d'être accueilli avec faveur au déla des Alpes, qu'on ne peut rien imaginer de plus injurieux pour la mémoire des disciples immédiats de S. Benoit. Je raisonne bien entendu dans l'hypothèse de M. Malnory, dans l'hypothèse d'une supercherie imaginée au IX. siècle: car si les faits remontaient au VI. je penserais et parlerais tout autrement.

Je développe ma pensée. Comment? S. Benoit est à la veille de la mort. Il l'a annoncée à ses fils.²⁾ Ceux-ci, l'auteur le déclare, trouvent une sorte de consolation dans leur douleur à se flatter de l'espoir d'avoir pour second père après la mort du premier celui, qui a été jusque là le bras droit de S. Benoit.³⁾ Hé bien non! Cette consolation leur est enlevée. Maur sera donné à d'autres. Et quels sont ces autres pour lesquels S. Benoit témoigne tant de prédilection? Ces autres, ce sont les Francs,⁴⁾ déjà si mal famés au Mont Cassin, ces Francs, qui revendiquent injustement d'après les moines du Cassin, la possession du double corps de S. Benoit et de sa soeur. Et l'on voudrait qu'une pareille invention, si supercherie il y avait eu, eût trouvé faveur au Mont Cassin. Impossible, mille fois impossible. Qu'on se rappelle plutôt avec quelle réprobation les moines du Mont Cassin refusaient créance à cette même date aux recits d'Adrevald, moine de Fleury. Ces écrits ont-ils jamais obtenu droit d'entrée au Mont Cassin? Peut on en signaler le moindre exemplaire dans la riche collection des manuscrits, que possède cette abbaye? Non assurément. Hé bien! je le dis en toute assurance, la vie de S. Maur par Odon de Glanfeuil n'a pas eu un autre sort au Mont Cassin. Jamais aucun inventaire des manuscrits de la célèbre abbaye n'en a signalé un seul exemplaire. Jamais l'histoire littéraire du même monastère ne lui a accordé la moindre mention.

Ce qu'on peut affirmer c'est que si Pétronace et ses compagnons, qui relevèrent le Cassin de ses ruines dans la première moitié du VIII. siècle avaient été privés de tout document écrit ou traditionnel sur S. Maur et les successeurs de S. Benoit, ils n'auraient pas manqué d'insérer S. Maur lui même en tête de ces successeurs, et par là mis Odon de Glanfeuil dans l'impossibilité de se rendre coupable de l'imposture, qu'on lui attribue sans preuve. La chose eût paru toute naturelle, et diverses assertions de S. Grégoire lui eussent donné au besoin une nouvelle vraisemblance.⁵⁾ — On va me demander maintenant pourquoi ce texte original de la Vie de S. Maur par Fauste n'a pas été retrouvé dans les manuscrits du Mont Cassin. Sans être à même de répondre à cet égard avec une compétence absolue, je ferai cependant remarquer que le texte de la Vie de S. Maur par Fauste ne répondait plus à la fin du XII. siècle aux désirs quelque peu ambitieux, ce semble, des moines du Cassin. Ceux-ci auraient voulu

¹⁾ On sait que Charlemagne avait placé Glanfeuil sous la dépendance du Cassin, et que ce fut Odon, qui secoua ce joug. — V. Annales O. S. B. t. 2, p. 277 et 278.

²⁾ Vie de S. Maur nr. 26.

³⁾ Ibidem n. 27.

⁴⁾ Ibidem n. 25.

⁵⁾ Dialogor. lib. 2, cap. 4—7 etc.

y trouver la preuve que Glanfeuil avait été placé originairement sous la dépendance du Cassin.¹⁾ Or en réalité le biographe n'en souffle mot. Qui sait si ce ne fut point pour ce motif que ce texte devenu importun fut alors supprimé? Le fait est qu'antérieurement le B. Victor III., Alfan de Salerne et les auteurs du *Chronicon Cassinense* lui avaient fait des emprunts considérables, ce qui suppose, je le répète, qu'on en avait alors un texte intégral. Quoiqu'il en soit à cet égard, ce qui ne saurait plus être révoqué en doute, c'est que jamais la Vie de S. Maur par Odon de Glanfeuil n'a pu faire loi au Mont Cassin. Par conséquent la thèse de M. Malnory, qui ne peut reposer en principe que sur cette supposition, je viens de le montrer dans l'article précédent, n'a qu'un fondement absolument ruineux et croule d'elle même. Je pourrais donc m'arrêter ici et considérer mon but comme atteint. Mais pour ne rien laisser d'indécis dans l'esprit de ceux, qui auraient lu la brochure de M. Malnory, je crois à propos de passer en revue les principales assertions de détail, qu'il met en avant pour servir d'états secondaires à sa thèse contre l'authenticité de la mission de S. Maur. Après quoi, je ferai encore appel à une chartre d'un Tyern breton à laquelle on n'a jamais recouru jusqu'à présent et qui suffirait à elle seule, en l'absence de tout autre document à prouver l'authenticité de la mission de S. Maur.

§. 4. Les objections de M. Malnory.

M. Malnory se prévaut en premier lieu contre la tradition de l'ordre de S. Benoît du triple silence de S. Grégoire le Grand, de S. Grégoire de Tours et de Paul Diacre.²⁾ Or cet argument purement négatif est absolument sans valeur, lorsqu'on peut lui opposer des documents positifs et explicites, comme je le fais dans ce travail. Joignez à cela que S. Grégoire le Grand n'avait pas à s'occuper de Glanfeuil puisqu'il n'avait en vue que les Saints d'Italie (*Sancti Itali*).³⁾ Il en est de même de Paul Diacre, qui retraçait l'histoire des Lombards non celle des Francs. Pour S. Grégoire de Tours il n'a jamais annoncé l'intention de parler de tous les Saints ou de tous les hommes marquants, qui vivaient de son temps dans les Gaules. Il a gardé plutôt sa liberté pleine et entière. Par suite il mentionne volontiers ceux pour lesquels il avait de la sympathie tandis qu'il laisse les autres dans l'oubli. Cette explication est à mes yeux la seule plausible, la seule, qui nous fasse comprendre pourquoi en particulier l'historien des Francs a gardé le silence sur Samson, Magloire, Paul de Léon, Corentin et vingt autres thaumaturges, qui illustraient alors la Bretagne Armorique, et dont l'écrivain aurait fait mention selon toute apparence en raison de leurs relations avec le roi franc Childebart, si ces personnages n'avaient point eu aux yeux de l'évêque de Tours un tort inexcusable celui d'avoir créé contre Tours une nouvelle église métropolitaine, celle de Dol.⁴⁾ Pourquoi S. Maur fut-il vu de mauvais oeil par

¹⁾ Voici ce qu'on lit textuellement dans une bulle d'Urbain? qui remit Glanfeuil sous la dépendance du Cassin. «S. Benedictus discipulum suum Maurum . . . in Galliis destinavit, sicut in eorum gestis luce clarius reperimus. Qui (Maurus) ad loca destinata perveniens, monasterium quod Glannafolium dicitur, construxit . . . et Cassinensi coenobio unde prodierat commisit.» — Jaffé (1857) n. 4200. Ce texte pris sur l'original se trouve dans Gattola *Historia coenobii Cassinensis* t. 2, p. 298.

²⁾ Brochure citée p. 21.

³⁾ On peut même affirmer que le silence de S. Grégoire le Grand se retourne contre M. Malnory: car si le disciple de S. Benoît était mort en Italie le Pontife n'aurait pu manquer de lui consacrer une notice.

⁴⁾ On croit à tort que la métropole de Dol ne remonte qu'à Nominoe et au IX. siècle, elle remonte en réalité à S. Samson et au VI. siècle. — Voir Mes Prolegomènes sur la Vie de S. Samson. Paris 1887.

son contemporain et voisin l'évêque de Tours? C'est ce que nous ignorons: mais qui sait? peut-être un conflit de juridiction, ou une question d'intérêt temporel? Je reprends mon sujet. Le panégyriste de Luxeuil regrette en second lieu qu'il y ait de si grossières erreurs de personnes et de dates dans la Vie de S. Maur.¹⁾ Je le regrette comme lui, mais sans en tirer la même conclusion. Et d'abord il y a cent à parier que les deux erreurs capitales celles qui consistent à fixer au samedi veille de Paques la mort de S. Benoit.²⁾ ainsi qu'à donner un nom propre à l'évêque du Mans, dont les députés vinrent trouver S. Benoit au Mont Cassin, appartiennent uniquement à Odon de Glanfeuil, et constituent ses deux plus fâcheuses interpolations.³⁾ C'est donc bien vainement que M. Malnory s'escrime contre ces deux erreurs. J'en dis autant à propos de la vraie date des relations de S. Maur avec le roi Théodebert.⁴⁾ Car cela peut tenir simplement à une faute de copiste, ou à un défaut passager de mémoire chez le biographe. Dans tous les cas cela n'altère pas la substance des faits, et ne saurait en soi rendre équivoque la mission de S. Maur. Mais ce que je ne puis laisser passer sans protestation, c'est de prétendre que les successeurs du premier roi d'Austrasie, Théodebert et Théodebald n'ont jamais étendu leur domination sur Glanfeuil et l'Anjou.⁵⁾ Que M. Malnory consulte donc l'ouvrage si compétent de M. Longnon sur la Géographie des Gaules au VI. siècle, il y apprendra qu'après la défaite et la mort de Clodomir, roi d'Orléans, il y eut un nouveau partage du territoire soumis aux Francs entre les fils de Clovis. Or Thierry, qui avait eu la principale part à la victoire, s'attribua aussi une bonne part des possessions du vaincu et entre autres Limoges, Rodez et Angers.⁶⁾ Je m'arrête ici croyant en avoir assez dit pour répondre aux objections de la partie adverse. Mais avant de conclure, je me crois en droit de produire comme preuve nouvelle et irréfragable de l'authenticité de la mission de S. Maur, une charte, que M. Malnory aurait dû connaître, et qu'il a eu le tort de laisser dans l'oubli, c'est celle du Tyern breton Anowareth.

§. 5. La Charte du Tyern breton Anowareth et ses conséquences relativement à la mission de S. Maur.

M. Malnory connaît le Cartulaire de S. Maur de Glanfeuil, mais peut être se défie-t-il outre mesure de l'authenticité des pièces, qui y sont contenues? Peut-être l'a-t-il étudié plutôt dans des auteurs de seconde main comme Sickel

¹⁾ Brochure citée, p. 22 et 23.

²⁾ Fulcoius (Catalogue cité du P. de Smedt t. 1, p. 251) ne dit mot ni du vendredi ni du samedi saint. Il se contente d'affirmer que S. Maur arriva à Auxerre: quo tempore festum »Praeclarum coenae Domini celebratur amaenae« ce qui peut facilement désigner l'après-midi du Mercredi Saint. Car à cette date la fête du Jeudi saint était solennelle et n'avait rien de l'appareil lugubre, qu'elle a aujourd'hui (Voir les homélies de S. Eloi pour cette fête). Elle devait s'ouvrir des la veille. Or S. Maur en arrivant, apprit à son hôte S. Romain, ce qu'il savait par révélation, à savoir que S. Benoit mourrait le lendemain, c'est à dire, le jour même du Jeudi saint selon mon calcul. Mais d'autre part en 544 Paques tomba le 24. mars, le Jeudi Saint, le 21 du même mois, et c'est précisément le 21. mars que notre glorieux Pere est monté au ciel. Toutes les difficultés, que M. Malnory soulève après bien d'autres, s'évanouissent avec cette explication.

³⁾ L'index des Chapitres, qui paraît appartenir à Fauste (Smedt t. 1, p. 2—5) et Fulcoius (Ibid. p. 240 et suiv.) mentionnent Cinomannicus antistes sans autre désignation.

⁴⁾ Brochure citée p. 23.

⁵⁾ Ibidem p. 25.

⁶⁾ Longnon: La Géographie de la Gaule au VI. siècle p. 99—102.

et Bordier,¹⁾ que dans le propre éditeur de ce Cartulaire, M. Marchegay, qui l'a eu entre les mains, l'a lu et relu dans le plus grand détail avant de le donner au public en 1841. Ce qui m'amène à parler d'une manière aussi explicite, c'est que le jeune érudit a été quelque peu téméraire à cet égard. Selon lui en effet, tout ce qui se déduit des dites chartes de Glanfeuil, c'est qu'en 845 il y avait en cet endroit un petit monastère sans importance²⁾ et qu'un S. Maur ou Maurille quelconque (sic) y était enterré.³⁾ Or la vérité est que dès cette date et antérieurement le Saint Maur, qu'on allait vénérer à Glanfeuil de 100 lieues à la ronde, n'était point un saint inconnu, ni un évêque comme Maurille d'Angers, mais le diacre illustre, auquel la tradition bénédictine attribue la fondation de Glanfeuil, celui qu'elle regarde comme le premier disciple de S. Benoit.⁴⁾ C'est ce qui ressort irréfutablement de la charte du seigneur breton Anowareth (843) et M. Malnory n'est pas excusable de le répéter d'avoir ignoré ou méconnu cette pièce: car elle figure à la fois dans l'ouvrage de M. Marchegay⁵⁾ et dans les Capitulaires des rois Francs de Baluze.⁶⁾ Quant à son authenticité elle est d'autant moins suspecte d'après M. Marchegay que le copiste de Glanfeuil, qui la reproduisait vers 1130, s'est appliqué à reproduire même les hastes et les formes de l'écrit original.⁷⁾ De plus un érudit breton, M. Planiol vient de la confronter avec une autre copie du X. siècle du même document et provenant non plus de Glanfeuil mais de S. Maur des Fossés. Or il a établi qu'il y avait concordance parfaite entre les deux:⁸⁾ ce qui dirime absolument la question d'authenticité. Ou plutôt la question, si question il y avait, serait encore aujourd'hui résolvable autoritativement. Car la charte d'Anowareth se termine par une double donation en faveur de Glanfeuil, celle d'une Bible complète *Bibliotheca Veteris ac Novi Testamenti*,⁹⁾ qui fait aujourd'hui l'un des joyaux de notre Bibliothèque nationale de Paris sous le titre significatif de Bible de S. Maur¹⁰⁾ et celle d'une partie considérable de son propre fief d'Anast.¹¹⁾ Celui-ci par suite a perdu son premier nom pour prendre celui de Maure (*terra S. Mauri*) et continue à honorer le disciple de S. Benoit comme un de ses patrons principaux.¹²⁾

On le voit donc: il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour prétendre que la charte d'Anowareth est inauthentique ou qu'elle manque de clarté. Il en ressort au contraire manifestement qu'au IX. siècle dans tout l'Ouest de la France le S. Maur, qu'on honorait comme le fondateur de Glanfeuil, n'était pas un Maur quelconque, mais le propre disciple de S. Benoit et celui dont Fauste avait écrit la vie.

1) Brochure citée, p. 25, note 1 et p. 26, note 2.

2) Brochure citée p. 25.

3) *Ibidem* p. 26, n. 1.

4) *Nocte quadam dum lectulo meo quiescerem, mihi preceptum est per visionem ut ad monasterium S. Mauri pergerem, quod situm est in pagum Andegavensem super fluvium Ligerim, quo in loco dum pro peccatis meis preces funderem, per fenestram vidi angelum ingredi. Hunc sequebatur vir venerabilis Maurus preferens habitum diaconi.* Cartulaire de S. Maur, n. XXI.

5) Archives d'Anjou p. 310—321.

6) *Capitularia Regum Francorum* (édition de 1780) t. 2, p. 1456.

7) Marchegay, ouvrage cité p. 311.

8) *Annales de Bretagne* t. IX. (1894) p. 216—237.

9) *Annales de Bretagne* lieu cité p. 233 et 234.

10) *Codices Latini Parisini* n. 3.

11) La Charte porte le titre de *Carta de Anast in Britannia*. — Maure ou Anast se trouve dans le département d'Ille et Vilaine, à 10 ou 12 lieues de Rennes.

12) Guillotin de Corson: *Pouillé de Rennes* t. 3, p. 499; t. 5, p. 152—160.

Conclusion.

On a vu d'autre part que le monastère du Mont-Cassin, qui avait tout intérêt à nier la mission de S. Maur dans les Gaules, en a toujours tout au contraire admis et professé l'authenticité. On a vu en même temps comment M. Malnory était mal préparé à se faire l'adversaire sur ce point des traditions de l'ordre de S. Benoit, et quel était le peu de consistance des objections qu'il mettait en avant pour appuyer son opinion aventurée. Je puis donc clôre la discussion en déclarant que cette fois encore c'est la critique moderne qui avait tort tandis que Mabillon et la tradition triomphent et obtiennent gain de cause.

Zur Geschichte der Büchercensur in Oesterreich.

Admontii Idibus Dec. 1804.

Plurimum Reverendo Clarissimo Domino Romano Mittich P. Benedictus Stadelhofer Admontensis, olim Rothensis in Suevia Canonicus S. P. D.

Amicus Tuus singularis P. Gregorius Ziegler, Wibligensis Prior, vobis per Dominum Schwatzmann, navicularium Ulmensem, Missale misit ad reformandam lyturgiam, quod ego Engelhardizellae supremo publicano commendavi scripto indicio, unde sit et ad quos usus deserviat. Verum Viennam delatum in munitiuncula vulgo Schanzel publicanis in commissum cessit poena 4 florenorum naviculariis dictata, quam ego Lentiae illis refudi. Hoc Tibi significo non recuperandi desiderio — de solutione enim mihi cum Domino Gregorio bellissime conveniet — sed ut Missale publicanorum manibus, si fieri poterit, subtrahas, nisi illud jam Vulcano sacraverint. Quid, quaeso, harpyjae cum tali libro agent? Quid sane nec ventrem satiat, nec marsupium replet, unicum profecto publicanorum negotium. Optime vale!

Ueber die Person des Roman Mittich¹⁾ fehlen mir die Behelfe. Benedict Stadelhofer, geboren 1742 zu Immenstadt, legte 1762 in der Prämonstratenser-Abtei Roth die feierl. Profess ab. war Bibliothekar, Pfarrer zu Kirchberg und Bergheim, Subprior und Prior. Im J. 1804 kam er nach Admont und wurde am 1. Jänner 1806 diesem Stifte incorporiert. Er ist hier 1811 als Subprior und Bibliothekar gestorben. Er war ein guter lateinischer Dichter, verfasste 1797 eine „Historia caesaraei et exempti

¹⁾ Nach: Lindner, »Die Schriftsteller etc.« Bd. II. S. 164, war P. R. Mittich, geb. 1760 zu Salzburg, Profess des Benedictiner-Stiftes Elchingen bei Ulm, ging nach dessen Aufhebung in das Schottenstift nach Wien; Profess dort 1803, † als Pfarrer von Platt bei Rötzt 11./III. 1841. Die Red.